

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 avril 2014

ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1861)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 14

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 36

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« des faits reprochés »

les mots :

« du manquement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.